

# Eaux & Vilaine agit pour préserver l'eau en qualité et en quantité.

## Restauration du ruisseau du Champlet à Vitré (35) : un projet mené par Eaux & Vilaine au service de la qualité de l'eau.

**Dans le cadre de l'aménagement d'un sentier pédestre reliant deux quartiers de la ville de Vitré, en collaboration avec les services voirie et espaces verts de la ville, un projet ambitieux de restauration du ruisseau du Champlet est lancé par Eaux & Vilaine. Il vise à améliorer la qualité des milieux aquatiques et à renforcer la biodiversité locale.**

Eaux & Vilaine, en partenariat avec la commune de Vitré, a pour projet la restauration du ruisseau du Champlet, un affluent de la Vilaine. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du développement d'un sentier pédestre reliant deux quartiers de la ville, tout en visant la restauration des milieux aquatiques.

### Présentation des travaux

Les travaux envisagés ont pour objectif de restaurer la continuité écologique du ruisseau du Champlet, en remplaçant les ouvrages actuels qui entravent l'écoulement naturel par des passerelles adaptées. Un programme de reméandrage, de rehaussement et de diversification du lit mineur permettra de renforcer la dynamique hydraulique et écologique de ce cours d'eau. L'aménagement d'une mare enrichira également la biodiversité locale. En ce qui concerne la ripisylve, les peupliers actuels seront remplacés par des essences locales adaptées. Une fois la restauration du ruisseau effectuée, le projet sera proposé en parallèle au programme Breizh Bocage, visant à renforcer les

liens entre milieux aquatiques et bocagers, dans une logique de gestion durable du paysage. Enfin, dans une démarche de sensibilisation du grand public, ces travaux seront accompagnés de la mise en place de panneaux pédagogiques.

### Phase de concertation

Le projet a été présenté par Aude de la Vergne, vice-présidente à Eaux & Vilaine, en Commission Développement durable en 2023, puis soumis au vote et approuvé en conseil municipal pour la partie relevant de la ville de Vitré.

Concernant la section amont du projet, située sur des terrains privés, le projet a été validé et les conventions signées.

### Financement de l'opération

Ces travaux, dont le démarrage est prévu en septembre 2025, seront assurés par Eaux & Vilaine, expert de l'eau dans le cadre du transfert de compétences GEMA (Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques) et associées (pollutions diffuses, ruissellement, bocage). Ils seront réalisés par l'Unité de Gestion Vilaine Est (UGVE), maître d'ouvrage des études et des opérations de restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant Vilaine Est, dans le cadre du Contrat Territorial UGVE 2022-2024 d'Eaux & Vilaine. Le financement du projet sera assuré par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine à hauteur de 80 %, et le reste à charge par Eaux & Vilaine, à hauteur de 20 %.

## **A propos d'Eaux & Vilaine**

Acteur institutionnel sur le bassin versant de la Vilaine, l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Eaux & Vilaine agit pour l'aménagement et la gestion de la Vilaine et de ses affluents. Chef de file des enjeux liés au bassin de la Vilaine, Eaux & Vilaine a pour objet d'impulser et de coordonner la politique de l'eau à l'échelle du bassin versant, de favoriser la gestion équilibrée et durable de l'eau, de concourir à la préservation des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Parmi les grandes missions de l'établissement, Eaux & Vilaine porte la mise en œuvre du SAGE Vilaine, la prévention des crues et des étiages, la gestion des grands ouvrages, la sécurisation de la production d'eau potable, la reconquête du bon état écologique de l'eau, le maintien et la valorisation de la biodiversité, la préservation de la qualité des milieux, le suivi des poissons migrateurs, la protection du littoral.

+ d'infos sur [www.eaux-et-vilaine.bzh/](http://www.eaux-et-vilaine.bzh/)

## **Contacts Eaux & Vilaine**

### **Appuis Techniques**

Lisa GOALABRÉ, et Lise BERLIERE  
Animatrices Milieux Aquatiques  
Unité de Gestion Vilaine Est  
P. 07 56 18 11 47 / 06 26 33 05 43  
[lisa.goalabre@eaux-et-vilaine.bzh](mailto:lisa.goalabre@eaux-et-vilaine.bzh)  
[lise.berliere@eaux-et-vilaine.bzh](mailto:lise.berliere@eaux-et-vilaine.bzh)

### **Contact Presse**

Aurélie DRÉAN, Chargée de communication  
T. 02 99 90 88 44 / P. 06 13 71 49 43  
[aurelie.drean@eaux-et-vilaine.bzh](mailto:aurelie.drean@eaux-et-vilaine.bzh)